



Brioux-sur-Boutonne
Salle de la Boutonnaise

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



Conseil communautaire 5 février 2026

Conseil communautaire

- *Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET*

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



- **Quorum**
- **Pouvoirs**
- **Désignation d'un secrétaire de séance : Marylène PICARD**

Compte-rendu des décisions prises par délégation

- Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



Compte-rendu des décisions du président dans le cadre de l'article L. 5211-10 du CGCT

AFFAIRES GENERALES

Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET

1. Conseils communautaires des 18 décembre 2025 et 15 janvier 2026 - Approbation des procès-verbaux

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le 11/03/2026
ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** les procès-verbaux des conseils communautaires des 18 décembre 2025 et 15 janvier 2026.

ANIMATION DU TERRITOIRE

Intervention de Madame Sylvie BRUNET

2. Bêta-Pi - Convention triennale d'objectifs 2026-2028

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026



ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE

Axes 2023-2025

Axes 2026-2028

Inclusion numérique : Organiser une veille et des formations liées aux enjeux du numérique et animer le réseau de Mellois en Poitou : 5000€

Accompagner les agents des 5 France Services pour développer l'aisance numérique des usagers : 2 500€

Animer des ateliers auprès des usagers : 6 000€

Accompagner les jeunes à leur adaptation aux usages numériques institutionnels : 5000€

Innovation par le numérique : Dans le cadre du Fab-Lab, aide au développement des porteurs de projets, formation, promotion d'outils numériques : 2900€

Animer une veille et accompagner le développement d'outils numériques pour les habitants et les structures du territoire - animer le tiers lieu : 3600€

Animer un réseau de différents acteurs du territoire,
dans le champ de l'inclusion par le numérique : 3000€

Accompagner les agents des 5 France Services pour développer l'aisance numérique des usagers :
5 FS x 300 = 1 500€

Animer des ateliers auprès des usagers : 6 700€

Accompagner les jeunes à leur adaptation aux usages numériques institutionnels : 4 300€

Dans le cadre du Fab-Lab, aide au développement des porteurs de projets, formation, promotion d'outils numériques 2 900€

Animer une veille et accompagner le développement d'outils numériques pour les habitants et les structures du territoire - animer le tiers lieu : 3 600€

Pérenniser la subvention exceptionnelle versée en 2024 et 2025 au nom de l'enfance jeunesse de 3 000€.

Conseil communautaire - 5 février 2026

2. Bêta-Pi - Convention triennale d'objectifs 2026-2028

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



Subvention proposée : 25 000€ révisable selon l'IPC INSEE et représente 3,84% du budget global de l'association de 652 184€

L'association perçoit 284 170€ de subvention publique soit 43,57%.

Critères d'évaluation :

- ❖ Le nombre d'associations, porteurs de projets accompagnés, conseillés
- ❖ Le nombre d'ateliers inclusion numériques conduits
- ❖ Le nombre de formation
- ❖ Le nombre de réunions du copil inclusion numérique

Versement de la subvention en une fois

Conseil communautaire - 5 février 2026

2. Bêta-Pi - Convention triennale d'objectifs 2026-2028

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



Considérant l'avis favorable de la réunion des vice-présidents en date du 15 janvier 2026,
Le conseil communautaire est invité à :

- **AUTORISER** l'attribution d'une subvention à l'association Bêta-Pi d'un montant de 25 000€ par an, soit 75 000€ pour trois ans, dans les conditions présentées ci-dessus, les crédits nécessaires étant prévus au budget ;
- **AUTORISER** le président ou la vice-présidente déléguée à signer la convention triennale d'objectifs 2026-2028 telle qu'annexée à la présente délibération, ainsi que tout document afférent.

3. Information : Dénomination gymnase de Brioux-sur-Boutonne

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le 11/03/2026
ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE

La collectivité a engagé la construction d'un gymnase communautaire à Brioux-sur-Boutonne, dont la livraison est prévue pour le premier trimestre 2026.



Il était nécessaire de lui attribuer une dénomination officielle afin d'identifier clairement l'équipement.

3. Information : Dénomination gymnase de Brioux-sur-Boutonne

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



En s'appuyant à la fois sur son histoire locale et sur son patrimoine naturel, le bureau communautaire a choisi :

L'Agrion

Espace communautaire



L'agrion de Mercure : libellule bleue assez rare présente dans les marais de Brioux.

3. Information : Dénomination gymnase de Brioux-sur-Boutonne

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



Le conseil communautaire est invité à :

- **PRENDRE CONNAISSANCE** de la décision du bureau communautaire en date du 11 décembre 2025 relative au choix du nouveau nom du gymnase de Brioux-sur-Boutonne, dénommé « l'Agrion ».

EDUCATION – POLITIQUE SCOLAIRE – ENFANCE JEUNESSE

Intervention de Mesdames Marie-Emmanuelle SAINTIER et Marylène PICARD

Contexte :

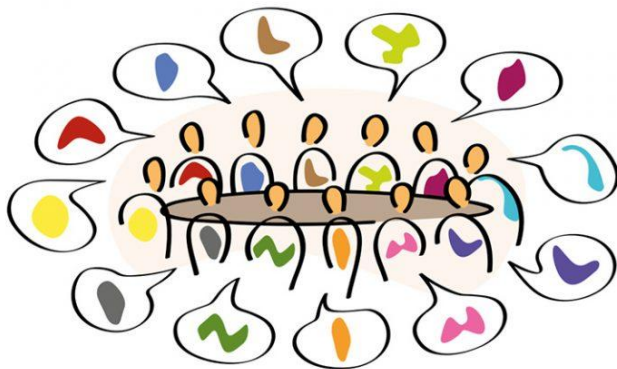
- Engagement de la **démarche stratégique « École 2030 »** avec une **évaluation des rythmes scolaires et des TAP** (Avril à mai 2025) auprès des familles, enseignants, professionnels de l'enfance et élèves.
- **Courrier de la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) reçu le 23 octobre 2025** sur la possibilité d'adopter une organisation différenciée entre écoles, sous réserve d'assurer une cohérence territoriale.
- **Réunion des Maires, référents scolaires et élus en charge des affaires scolaires du 14 novembre 2025.**
- **Conférence des Maires élargie aux référents scolaires et aux élus en charge des affaires scolaires du 4 décembre 2025.**
- **Courrier du 5 décembre 2025 envoyés aux directions d'école et aux familles.**

Votes en conseil d'école

Afin de prendre en compte l'avis des conseils d'école, il leur a été demandé de se prononcer sur l'un des modèles d'organisation suivants : semaine de 4 jours, semaine de 4,5 jours avec temps d'activités périscolaires (TAP), ou semaine de 4,5 jours sans TAP.

Afin de respecter la représentativité de chaque école, le mode de calcul retenu repose sur l'addition de l'ensemble des voix exprimées en conseil d'école pour chacune des options.

Conseils d'école communautaires



Sur les **24 conseils d'école**, tous se sont exprimés en faveur d'un choix de rythme pour cette rentrée 2026.

Restitution des votes en conseil d'école

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE

École / RPI	Commune	Nombre de voix				
		4 jours	4,5 jours sans modification d'horaires (Avec TAP)	4,5 jours avec modification d'horaires (Fin de classe vers 15h30)	Abstention	Nombre total de voix
RPI	Chenay (élémentaire)	5	8	0	0	13
	Sepvret (maternelle)					
Ecole maternelle	La Mothe St Heray	5	1	0	0	6
Ecole élémentaire	La Mothe St Heray	3	9	0	0	12
Ecole maternelle	Lezay	0	10	3	3	16
Ecole élémentaire	Lezay					
Ecole primaire	Rom	4	1	0	0	5
Ecole primaire	Chef Boutonne	19	0	5	0	24
Ecole primaire	Couture D'Argenson	2	1	6	0	9
RPI	Alloinay (élémentaire)	10	0	2	1	13
	Melleran (primaire)					
Ecole primaire	Valdelaume - Piousay	5	3	0	0	8
Ecole primaire	Sauzé entre Bois	9	1	4	2	16
RPI	Clussais La Pommeraie (élémentaire)	8	2	0	0	10
	Mairé L'Evescault (maternelle)					
Ecole primaire	Limalonges	5	0	1	0	6

Grille de lecture : Par exemple, pour le RPI Alloinay Melleran, Il faut lire, que lors du vote du conseil d'école, 10 voix sur 13 sont pour un passage à un rythme de 4 jours pour la rentrée 2026.

Restitution des votes en conseil d'école

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE

École / RPI	Commune	Nombre de voix				
		4 jours	4,5 jours sans modification d'horaires (Avec TAP)	4,5 jours avec modification d'horaires (Fin de classe vers 15h30)	Abstention	Nombre total de voix
Ecole primaire	Paizay Le Chapt	9	0	0	0	9
Ecole maternelle	Brioux Sur Boutonne	8	2	0	0	10
Ecole élémentaire	Brioux Sur Boutonne	10	1	1	0	12
RPI	Marcillé - Pouffonds (élémentaire)	7	3	0	0	10
	Melle - Paizay Le Tort (primaire)					
Ecole maternelle	Melle	0	9	1	0	10
Ecole élémentaire	Melle	14	2	1	0	17
RPI	Melle - St Martin Les Melle (maternelle)	3	9	4	0	16
	Melle - Mazieres Sur Beronne (élémentaire)					
	St Romans Les Melle (élémentaire)					
RPI	Fontivillé - Chail (maternelle)	8	2	3	0	13
	Maisonnay (élémentaire)					
	St Vincent La Châtre (élémentaire)					
Ecole primaire	Melle - St Leger De La Martiniere	7	2	0	1	10
Ecole maternelle	Celles Sur Belle		7	2		9
Ecole élémentaire	Celles Sur Belle	9	1	0	0	10
RPI	Celles sur Belle - Verrines (élémentaire)	2	9	1	0	12
	Celles sur belle - Montigné (maternelle)					
Nombre total de voix exprimées		152	83	34	7	276
lors des conseils d'école : 269 voix			117			

4. Organisation du temps scolaire - Avis sur les rythmes scolaires

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



Restitution des votes en conseil d'école

	Rythme scolaire	Nombre de voix obtenues	Pourcentage / nbre de voix exprimées
Synthèse par nombre de voix Résultat des votes - Rentrée 2026	4 jours	152	56,5
	4,5 jours sans modification d'horaires (Avec TAP)	83	30,9
	4,5 jours avec modification d'horaires (Sans TAP)	34	12,6

	Rythme scolaire	Nombre de conseils d'école	Pourcentage
Synthèse par nombre de conseils d'écoles Résultat des votes - Rentrée 2026	4 jours	16	66,7
	4,5 jours sans modification d'horaires (Avec TAP)	7	29,2
	4,5 jours avec modification d'horaires (Sans TAP)	1	4,1

L'organisation du temps scolaire retenu par les conseils d'école à la rentrée 2026 est la **semaine à 4 jours** avec **56,5% des voix** et **66,7 % en nombre de conseils d'école**.

4. Organisation du temps scolaire - Avis sur les rythmes scolaires

Conseils d'écoles communaux

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



Ecoles	Rythme actuel	Rythme souhaité en 2026/2027
Chizé	4 jours	4 jours
Périgné	4 jours	4 jours
Secondigné-sur-Belle / Les Fosses	4,5 jours sans TAP	4,5 jours sans TAP
Beaussais-Vitré	4,5 jours	4,5 jours
Prailles/ Aigonnay	4,5 jours	4,5 jours
Mougon	4,5 jours	4,5 jours
Tauché/ Thorigné	4,5 jours	4,5 jours
Fressines	4,5 jours avec TAP	4,5 jours

Fressines un conseil d'école a eu lieu en janvier 2026	7 votes pour 4 jours	7 votes pour 4,5 jours	2 abstentions
--	----------------------	------------------------	---------------

4. Organisation du temps scolaire - Avis sur les rythmes scolaires

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



Avis de la Conférence des Maires élargie aux référents scolaires et élus en charge du scolaire du lundi 2 février 2026

1^{er} tour

Rythme scolaire	Nombre de votes
4 jours	23
4,5 jours avec TAP	9
4,5 jours sans TAP	6
Abstention	4
TOTAL	42



Rappel des conditions de votes



La communauté de communes a transmis le 5 décembre 2025 un courrier à destination des directions scolaires des écoles communautaires et des familles rappelant que « dans un souci de cohérence et d'équité territoriale, la communauté de communes s'est prononcée en faveur de la mise en œuvre d'un rythme unique pour l'ensemble des écoles communautaires. »

4. Organisation du temps scolaire - Avis sur les rythmes scolaires

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



Définition des modalités de vote au conseil communautaire

Il est donc demandé au conseil communautaire de voter pour un rythme parmi les choix suivants :

1. Semaine à 4,5 jours avec TAP
2. Semaine à 4,5 jours sans TAP
3. Semaine à 4 jours

Vote à deux tours sauf si vote à l'unanimité dès le premier tour.

4. Organisation du temps scolaire - Avis sur les rythmes scolaires

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le 11/03/2026
ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



Le conseil communautaire est invité à :

- **PRENDRE ACTE** des avis exprimés par les conseils d'école annexés à la présente délibération, relatifs à l'organisation du temps scolaire applicable à compter de la rentrée scolaire 2026, pour les écoles publiques relevant de la compétence de la communauté de communes Mellois en Poitou ;
- **SE PRONONCER** favorablement pour l'application d'un rythme unique pour l'ensemble des écoles communautaires ;
- **ÉMETTRE** un avis favorable à la mise en œuvre, à compter de la rentrée scolaire 2026, d'une organisation du temps scolaire arrêtée comme suit :
 - Semaine à
- **FIXER** la durée d'application de l'organisation retenue à 3 ans ;
- **AUTORISER** le président à signer les formulaires d'Organisation du Temps Scolaire (OTS) correspondants pour les écoles concernées et à transmettre l'ensemble des documents nécessaires à l'autorité académique.

5. Déploiement des services aux jeunes et soutien associatif 2026 – Maison Pour Tous Cœur du Mellois

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le 11/03/2026
ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



Contexte :

Constat de l'absence de points jeunes sur les bassins de La Mothe-Saint-Héray et de Chef-Boutonne

Proposition : Bassin de La Mothe-Saint-Héray

- ☐ Ouverture d'un point jeunes à La Mothe-Saint-Héray, géré en régie par la CCMP
- ☐ Mise en service envisagée : après les vacances d'avril 2026

Période transitoire (1er janvier au 3 mai 2026 inclus) :

- ☐ Maintien de l'activité du point jeunes actuellement géré par la Maison Pour Tous Cœur du Mellois
- ☐ Soutien de la CCMP sous forme de subvention

Proposition : Bassin de Chef-Boutonne

- ☐ Réaffirmation du soutien de la CCMP au service associatif existant
- ☐ Service porté par la Maison Pour Tous Cœur du Mellois
- ☐ Reconnaissance de son rôle essentiel en faveur des jeunes du bassin de vie de Chef-Boutonne

Subventions prévues : 5 000 € pour La Mothe-St-Héray + 25 000 € pour Chef-Boutonne

5. Déploiement des services aux jeunesses et soutien associatif 2026 - Maison Pour Tous Cœur du Mellois

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le 11/03/2026
ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** l'attribution d'une subvention à l'association « La Maison Pour Tous Cœur du Mellois », dans les conditions précitées ; les crédits nécessaires étant inscrits au budget :
 - de 25 000 € au titre de l'année 2026, pour le portage d'un point jeunes à Chef-Boutonne ;
 - de 5 000€ au titre de la période transitoire, pour le portage d'un point jeunes à La Mothe-Saint-Héray
- **AUTORISER** le président ou la vice-présidente déléguée à signer la convention avec l'association « La Maison Pour Tous Cœur du Mellois » telle qu'annexée, ainsi que tout document afférent.

RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATION INTERNE

Intervention de Madame Sylvie COUSIN

6. Rapport annuel en matière d'égalité entre les femmes et les hommes débat d'orientations budgétaires 2026

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le 11/03/2026
ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE

Hommes Préfable au
S²LO



Publication des 10 plus hautes rémunérations

Pour l'année 2024, les 10 plus fortes rémunérations concernent 6 hommes et 4 femmes.

Nombre de femmes bénéficiaires	Nombre d'hommes bénéficiaires
4	6

REMUNERATIONS (emplois permanents) au 01/01/2025

Moyenne selon le genre	
Hommes	28 036 €
Femmes	28 392 €

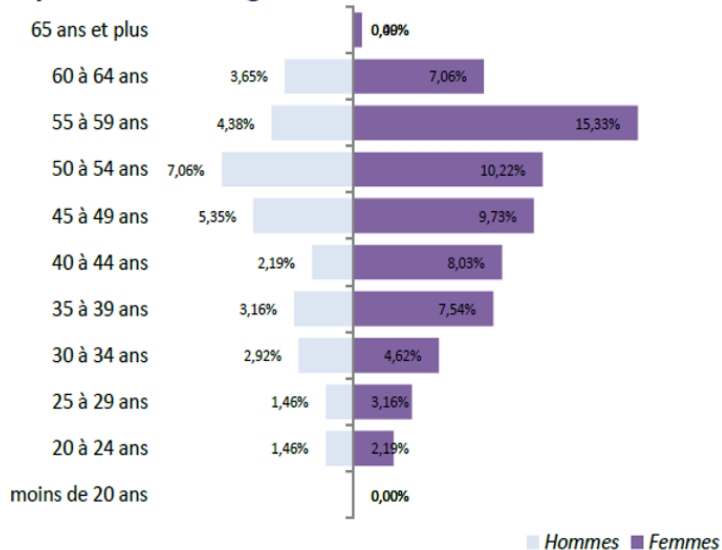


6. Rapport annuel en matière d'égalité entre les femmes et les hommes débat d'orientations budgétaires 2026

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le 11/03/2026
ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE

Part des femmes et des hommes

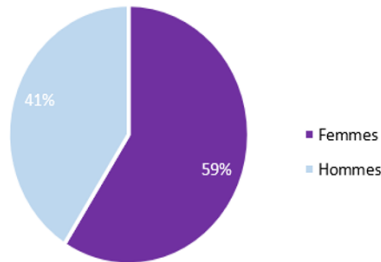
Pyramide des âges



Quelques chiffres 2025



25 avancements de grade ont été prononcés, dont 22 concernent des femmes.
Parmi eux, 2 agentes ont bénéficié d'un avancement de grade à la suite de la réussite à un examen professionnel.



1 agent femme a bénéficié de la promotion interne



6. Rapport annuel en matière d'égalité entre les femmes et les hommes Préalable au débat d'orientations budgétaires 2026

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE

S²LO

Le conseil communautaire est invité à :

- **PRENDRE ACTE** du rapport annexé sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes préalablement au débat d'orientations budgétaires 2026 de la communauté de communes Mellois en Poitou.

FINANCES

Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Environnement macroéconomique 2025

- ❑ La croissance est faible mais elle demeure proche de son potentiel avec une prévision 2025 à 0,7%.
- ❑ L'inflation est faible + 0,9% sur un an (chiffre très inférieur à celui observé en zone euro).
- ❑ L'incertitude politique inquiète l'ensemble des acteurs économiques.

Finances locales en 2025

Globalement, les ressources des collectivités locales sont faiblement dynamiques. Le niveau des recettes de fonctionnement ralentit pour la 4^{ème} année consécutive (+2,2% estimé pour 2025).

Les dépenses de fonctionnement s'inscriraient en hausse de 2,5% après 3,7% en 2024. Les collectivités locales ne sont quasiment plus impactées par la crise inflationniste. Le prix des combustibles, carburants et de l'électricité étaient en baisse à mi-année ce qui conduit à une décélération de la croissance des charges à caractère général.

La même tendance est observée pour les frais de personnel. Ces dépenses progresseraient de 3,3%, soit un rythme en deçà de celui de 2024 (+4,2%) qui avait absorbé l'effet année pleine de la revalorisation du point d'indice et l'attribution des 5 points d'indice supplémentaires. La masse salariale, en 2025, intègre la hausse de 3 points du taux de contribution employeur à la CNRACL.

Finances locales en 2025

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



Le projet de loi de finances 2026 prévoit en outre les mesures suivantes :

- Reconduction de la DGF à son niveau 2025
- Dynamique des fractions de TVA encadrée afin d'assurer une évolution maîtrisée des ressources
- Méthode de calcul du FCTVA identique à celle de 2025, les modalités de reversement restent encore à débattre
- Suppression progressive de la CVAE jusqu'en 2028
- Verdissement de la fiscalité sur les déchets
- Diminution du fonds vert destiné à aider les projets des collectivités dédiés à la transition écologique

7. Budgets en M57 - Débat d'orientations budgétaires (M57) 2026

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



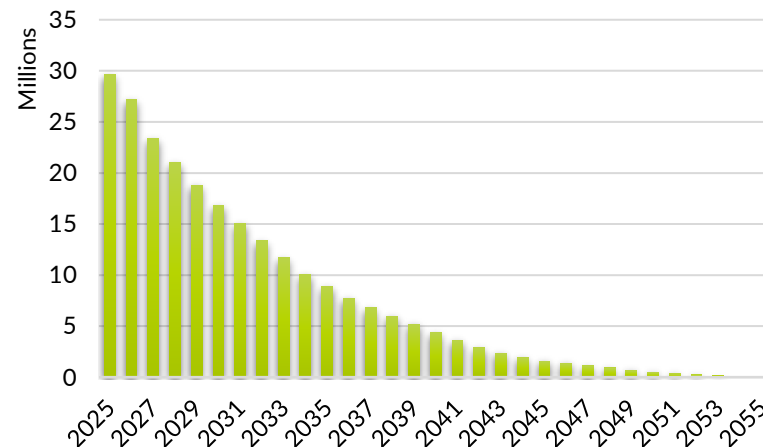
Evolution de l'épargne et du CRD

CA prévisionnel 2025	15000-BP
Dépenses réelles de fonctionnement	32 385 532 €
Recettes réelles de fonctionnement	36 067 735 €
CAF Brute	3 682 204 €
% CAF brute / recettes F	10,21%
Remboursement capital emprunts	1 415 203 €
CAF Nette	2 267 001 €
Population INSEE	47 731
Population DGF	50 028
Dépenses réelles d'investissement - comptes 1641 inclus	8 511 262 €
Dépenses réelles d'investissement (hors remboursement du capital des emprunts)	7 096 059 €

La CAF brute 2025 connaît une baisse de 1,4% par rapport à 2024. La part de la section de fonctionnement qui vient financer les investissements a donc très légèrement diminué.

	Encours de la dette (CRD) au 31/12/2025	CAF brute	Capacité de désendettement
Budget Principal	17 482 771 €	3 682 204 €	4,747910037

CRD fin d'exercice tous budgets confondus



Principaux ratios financiers

	MEP 2022	MEP 2023	MEP 2024	PREVISIONS MEP 2025
population DGF	50 971	48 301	50 220	50 028
dépenses réelles de fonctionnement	29 525 038 €	31 832 884 €	32 131 020 €	32 519 819 €
produit des impositions directes	22 426 791 €	23 802 238 €	24 517 246 €	24 715 229 €
recettes réelles de fonctionnement	31 946 071 €	34 530 971 €	35 904 950 €	36 261 656 €
dépenses brutes équipement	4 270 992 €	2 663 062 €	4 089 181 €	7 096 059 €
capital restant dû	17 187 116 €	16 030 038 €	14 532 320 €	17 482 771 €
DGF	2 435 890 €	2 419 491 €	2 543 610 €	2 586 269 €
dépenses de personnel	14 352 514 €	15 236 998 €	15 985 280 €	16 272 849 €
remboursement de dette	6 721 054 €	1 120 608 €	1 120 212 €	1 415 203 €

7. Budgets en M57 - Débat d'orientations budgétaires (DOB)

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



BUDGET PRINCIPAL

7. Budgets en M57 - Débat d'orientations budgétaires (DOB) 2026

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



Budget principal : Historique des résultats et projections 2025

BUDGET PRINCIPAL

	EXERCICE 2022	EXERCICE 2023	EXERCICE 2024
FONCTIONNEMENT			FONCTIONNEMENT
DEPENSES	31 046 188 €	33 548 140 €	33 785 639 €
RECETTES	32 357 019 €	35 041 203 €	36 343 598 €
RESULTAT	1 310 831 €	1 493 063 €	2 557 959 €
soit % des recettes	4,05%	4,26%	7,04%

EXERCICE Prévision CA 2025
FONCTIONNEMENT
34 753 000 €
36 839 000 €
2 086 000 €
5,66%

	INVESTISSEMENT	INVESTISSEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	12 190 884 €	4 370 351 €	5 843 917 €
RECETTES	8 842 615 €	4 974 068 €	4 531 386 €
RESULTAT	-3 348 269 €	603 717 €	-1 312 531 €

INVESTISSEMENT
9 387 814 €
11 770 915 €
2 383 100 €

FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT
2022	2023	2024
RESULTAT CUMULE	3 261 368 €	3 261 431 €

FONCTIONNEMENT
Prévision CA 2025
3 261 431 €

INVESTISSEMENT	INVESTISSEMENT	INVESTISSEMENT
2022	2023	2024
RESULTAT CUMULE	-401 232 €	202 485 €
		-1 110 046 €

INVESTISSEMENT
Prévision CA 2025
2 383 100 €

Budget principal : Investissements 2026

Outre, la fin de la construction du complexe sportif de Brioux sur Boutonne, la priorisation des projets réalisés en 2025 se poursuivra sur 2026. Pour rappel :

■ Projets 2025-2026 :

- Opérations immobilières : achat du bâtiment des Rempart de Melle (en corrélation avec la cession du bâtiment logements de l'ancienne école Jules Ferry et de l'ancien bâtiment du Trésor rue de la Croix Paillère à Melle) → réalisé en juin 2025
- Amélioration de l'habitat (pacte territorial) → poursuite et accélération sur 2026
- Résidence habitat jeune de Chef-Boutonne → phase de finalisation du projet
- Unité de production intercommunale → phase de maîtrise d'œuvre en 2026
- Développement de l'offre petite enfance (transformation des haltes-garderies en crèches). → réalisé au cours de l'année 2025

7. Budgets en M57 - Débat d'orientations budgétaires (DOB) 2026

Budget principal : Investissements 2026

Outre, la fin de la construction du complexe sportif de Brioux sur Boutonne, la priorisation des projets réalisée en 2025 se poursuivra sur 2026. Pour rappel :

▪ Projets 2027-2028 :

- Restructuration du centre technique intercommunal → en lien avec une réorganisation de la direction
- CIAP → en cours de finalisation sur l'année 2026 avec la mairie de Melle
- Développement espaces jeunes de La Mothe-Saint-Héray et Chef-Boutonne → en 2026 travail pour une ouverture sur La Mothe-Saint-Héray dans le cadre de la réorganisation de la direction de l'éducation et partenariat avec le milieu associatif pour Chef-Boutonne.

▪ Projets à compter de 2029 :

- ACM Celles-sur-Belle et Mougon
- Amélioration énergétique et décret tertiaire sur les bâtiments existants → retour du SDIE en 2026, mise en œuvre progressive

Budget principal : Investissements 2026

- ❑ La consigne donnée dans la construction budgétaire permettant de dégager des marges de manœuvre suffisantes pour financer l'investissement courant et ne recourir à l'emprunt que pour les opérations de grande envergure porte ses fruits et a permis par exemple en 2025 de réaliser un emprunt destiné au financement du complexe sportif de Brioux sur Boutonne et l'acquisition d'un immeuble.
- ❑ On retrouve sous forme d'AP/CP les grands projets de la collectivité indifféremment aux chapitres 20, 21 ou 23. Ce fonctionnement permet d'impacter les seuls crédits annuels sur le budget et de ne pas en mobiliser de manière inutile, sachant que l'intégralité de travaux ou prestations ne se réaliseront pas sur un seul exercice. Il en est de même pour la prévision de renouvellement de matériel par exemple.

7. Budgets en M57 - Débat d'orientations budgétaires (DOB) 2026

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



Budget principal : Investissements 2026 AP/CP

PROGRAMME	ANNEE AP	FIN AP	DEP/REC	MONTANT TOTAL	CP ANTERIEURS	CP 2026	CP ULTERIEURS
17060 - PLU INTERCOMMUNAL	2020	2026	DEPENSES	536 078 €	402 018 €	134 060 €	
			RECETTES	451 196 €	319 859 €	131 337 €	
17062 - GYMNASE BRIOUX	2020	2027	DEPENSES	6 504 041 €	5 278 928 €	1 225 113 €	- €
			RECETTES	3 311 240 €	1 250 327 €	1 960 913 €	100 000 €
AP 2022-01 - INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES	2022	2026	DEPENSES	844 277 €	844 277 €	- €	
			RECETTES	744 548 €	383 465 €	361 083 €	
AP2023-01 TRAVAUX ECOLES	2023	2026	DEPENSES	1 329 667 €	970 667 €	359 000 €	
AP 2024-01 - INFRASTRUCURE DU RESEAU	2024	2026	DEPENSES	131 000 €	92 116 €	38 884 €	- €
			RECETTES	21 400 €	9 078 €	12 322 €	- €
AP 2024-02 - INSTALLATION CHAUFFAGE SOLAIRE PISCINES BRIOUX-CHEF-LEZAY-S.V.	2024	2027	DEPENSES	231 488 €	121 017 €	58 258 €	52 214 €
			RECETTES	87 829 €	19 707 €	39 557 €	28 565 €
AP 2025-01 - AMELIORATION DE L'HABITAT	2025	2030	DEPENSES	1 936 100 €		362 600 €	1 573 500 €
			RECETTES	110 625 €		110 625 €	- €
AP 2025-02- RENOUVELLEMENT MATERIEL INFORMATIQUE	2025	2027	DEPENSES	90 000 €	5 786 €	30 000 €	54 214 €
AP 2025-05- UNITE DE PRODUCTION INTERCOMMUNAUTAIRE	2025	2028	DEPENSES	2 865 240 €		193 680 €	2 671 560 €

Budget principal : Investissements 2026

- ❑ Une attention renforcée doit être portée à la recherche de subventions pour permettre un meilleur taux de subventionnement et donc réduire l'autofinancement.

- ❑ Une réflexion sera lancée sur une éventuelle campagne d'emprunt à mener en 2026 pour financer des projets et travaux conduits en 2025 mais pour lesquels il n'avait pas été contracté d'emprunt.

7. Budgets en M57 - Débat d'orientations budgétaires (DOR) 2026

Budget principal : Recettes de fonctionnement 2026

La dynamique des bases prévues pour 2026 n'est que de +0,8%. Cela a pour effet de limiter les recettes supplémentaires.

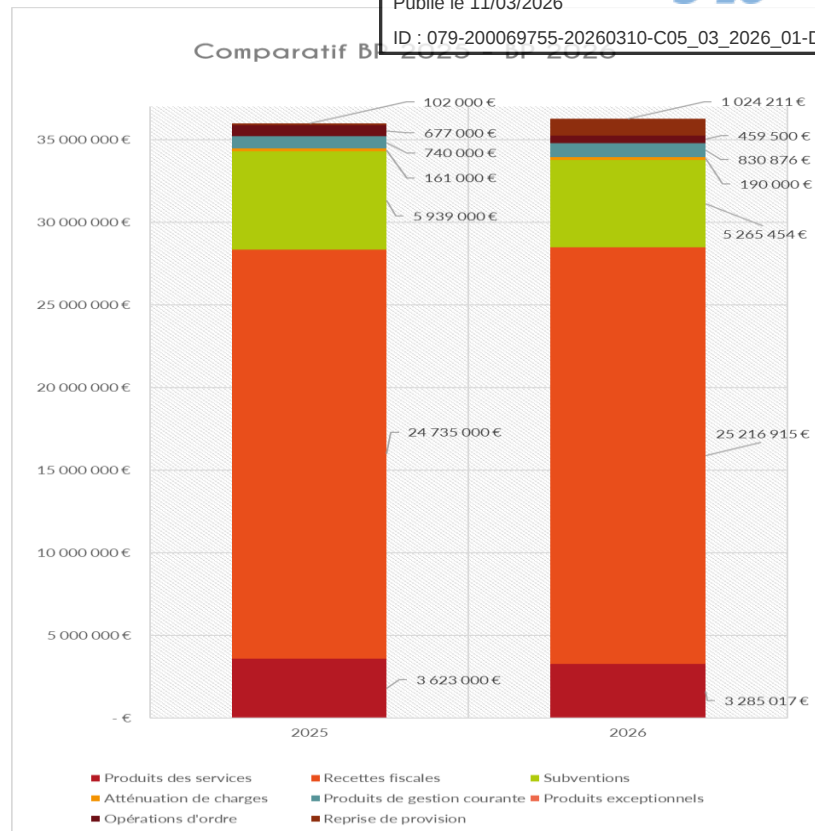
La seule fiscalité modifiée pour les entreprises est la TASCOM dont le coefficient multiplicateur a été réévalué à 1.20 (coeff. maximum) pour 2026, soit 25 000 € supplémentaires estimés.

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



7. Budgets en M57 - Débat d'orientations budgétaires (DOR) 2026

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

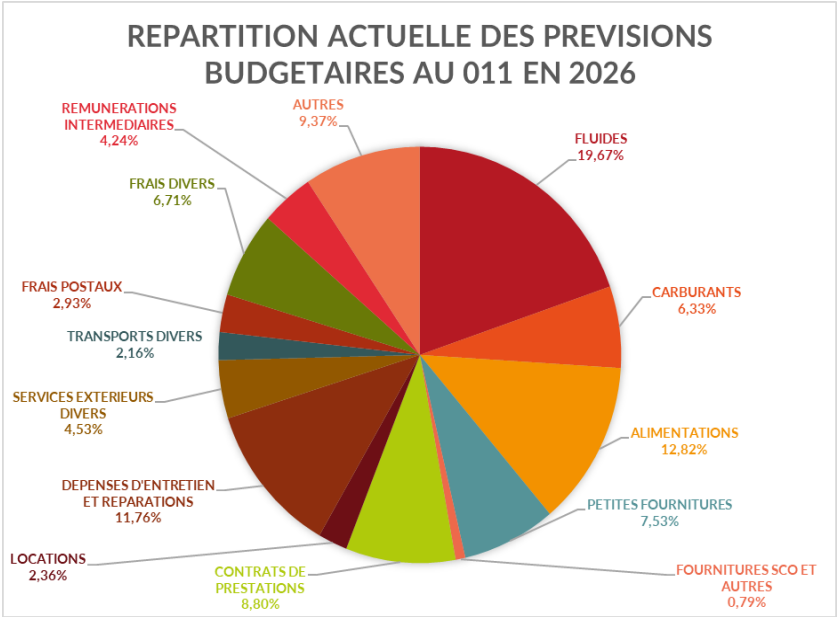
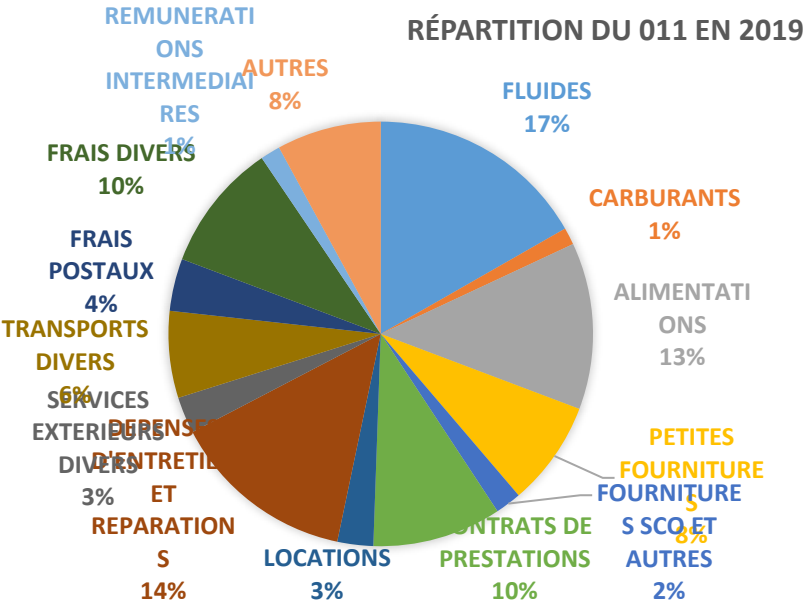
ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



Budget principal : Dépenses de fonctionnement 2026 – Chapitre 011

- ❑ Depuis plusieurs années, en opérant un travail sur ce chapitre pour gommer les effets inflationnistes notamment, il est constaté que le niveau de vie de la collectivité se situe autour des 6 millions d'euros (hors pacte territorial pour la rénovation).
- ❑ Pour 2026, l'objectif est de rester sur le même niveau de dépenses qu'en 2025 (à périmètre constant) conformément aux consignes données en début d'exercice.
- ❑ Au sein du chapitre 011, la répartition des grandes familles de dépenses pourrait être la suivante sous réserve des ajustements en cours. Elle montre le poids des fluides/carburant et de l'alimentation qui représentent environ 38 % de la prévision budgétaire.

Budget principal : Dépenses de fonctionnement 2026 – Chapitre 011 (hors mesures nouvelles)



7. Budgets en M57 - Débat d'orientations budgétaires (DOB) 2026

Budget principal : Charges de personnel

- ☐ La transformation de la collectivité se poursuit en 2026, dans la continuité des réorganisations engagées en 2025, notamment dans les secteurs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.
- ☐ Les départs ont fait l'objet d'analyses systématiques, conduisant à des fusions de directions et à des suppressions de postes actées en décembre 2025.
- ☐ Des chantiers restent à mener dans le cadre de l'évolution des rythmes scolaires et de la baisse de la démographie scolaire.
- ☐ L'adaptation des postes se poursuit, appuyée par l'accompagnement d'une conseillère en évolution professionnelle arrivée en 2025.
- ☐ La politique RH renforce la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, la mobilité interne et l'encadrement du recours à l'intérim.
- ☐ **Chapitre 012 2025 : 16 272 850€**
- ☐ **Chapitre 012 2026 : 16 538 000€**
- ☐ Les réorganisations permettent d'atténuer les hausses réglementaires, l'impact financier des avancements et les mesures nouvelles (hausse de la cotisation CNRACL (+190 k€ en 2026) et participation employeur à la prévoyance et à la mutuelle (+70 k€).

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE

S²LO

des réorganisations engagées

BUDGETS ANNEXES

7. Budgets en M57 - Débat d'orientations budgétaires (DOB) 2026

Budget annexe ZA : Historique des résultats et projections

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE

S²LO

	EXERCICE	EXERCICE	EXERCICE
	2022	2023	2024
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	5 297 682 €	6 093 076 €	4 840 892 €
RECETTES	5 297 682 €	5 456 410 €	4 840 892 €
RESULTAT	0 €	-636 666 €	0 €
soit % des recettes	0,00%	-11,67%	0,00%

INVESTISSEMENT			
DEPENSES	5 372 699 €	5 400 498 €	6 896 297 €
RECETTES	5 188 379 €	6 039 177 €	6 107 437 €
RESULTAT	-184 320 €	638 679 €	-788 860 €

FONCTIONNEMENT			
	2022	2023	2024
RESULTAT CUMULE	647 798 €	11 132 €	11 132 €

INVESTISSEMENT			
	2022	2023	2024
RESULTAT CUMULE	-2 248 458 €	-1 609 779 €	-2 398 639 €

EXERCICE
Anticipé 2025
FONCTIONNEMENT
383 357 €
282 468 €
-100 889 €
-35,72%

INVESTISSEMENT
105 950 €
0 €
-105 950 €

FONCTIONNEMENT
Anticipé 2025
-89 757 €

INVESTISSEMENT
Anticipé 2025
-2 504 589 €

Budget annexe ZA : Historique des résultats et projections 2026

L'année 2025 a été marquée par :

- la vente de parcelles à la Croix Ganne
- l'aménagement sur la ZAE du Pinier à Melle.

Le budget primitif 2026 intègre les travaux et projets d'aménagement suivants en mesures reconductibles :

- Etudes sur différentes zones
- Fouilles archéologiques sur la Croix Gannes pour 400 000 €

Il prévoit également les ventes de terrains suivantes :

- Les Maisons Blanches : 1 000 000 €
- Le Pinier : 128 000 €
- La Croix Ganne : 125 000 €

7. Budgets en M57 - Débat d'orientations budgétaires (DOB) 2026

Budget annexe patrimoine économique : Historique des résultats et projections CA 2025

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



	EXERCICE 2022	EXERCICE 2023	EXERCICE 2024
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	533 136 €	440 696 €	434 434 €
RECETTES	499 526 €	440 696 €	434 559 €
RESULTAT	-33 609 €	0 €	126 €
soit % des recettes	-6,73%	0,00%	0,03%

EXERCICE Anticipé 2025
FONCTIONNEMENT
388 388 €
421 755 €
33 367 €
7,91%

INVESTISSEMENT			
DEPENSES	248 155 €	303 435 €	243 174 €
RECETTES	369 050 €	262 380 €	279 961 €
RESULTAT	120 895 €	-41 055 €	36 787 €

INVESTISSEMENT
215 710 €
252 614 €
36 903 €

FONCTIONNEMENT			
	2022	2023	2024
RESULTAT CUMULE	0 €	0 €	126 €

FONCTIONNEMENT
Anticipé 2025
33 493 €

INVESTISSEMENT			
	2022	2023	2024
RESULTAT CUMULE	196 786 €	155 731 €	192 518 €

INVESTISSEMENT
Anticipé 2025
229 421 €

Budget annexe patrimoine économique : Historique des résultats et projections 2026

- ☐ Comme en 2024, en fonctionnement, l'exercice 2025 présentera un excédent et ne nécessitera pas le versement de subvention d'équilibre du budget principal.
- ☐ La section d'investissement s'équilibre notamment grâce au niveau d'amortissement permet de couvrir le capital d'emprunt à rembourser annuellement.
- ☐ Ce budget est stable au vu du taux élevé d'occupation et le marché de gestion externalisé.

7. Budgets en M57 - Débat d'orientations budgétaires (DOB) 2026

Budget annexe TEOM : Historique des résultats et projections

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



	EXERCICE 2022	EXERCICE 2023	EXERCICE 2024
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	7 287 907 €	7 304 212 €	8 288 650 €
RECETTES	6 747 319 €	7 649 890 €	8 096 900 €
RESULTAT	-540 589 €	345 678 €	-191 750 €
soit % des recettes	-8,01%	4,52%	-2,37%

EXERCICE Anticipé 2025
FONCTIONNEMENT
8 981 000 €
9 060 000 €
79 000 €
0,87%

INVESTISSEMENT			
DEPENSES	1 885 992 €	2 155 549 €	1 775 494 €
RECETTES	2 225 693 €	890 861 €	2 793 330 €
RESULTAT	339 701 €	-1 264 688 €	1 017 836 €

INVESTISSEMENT
1 275 450 €
910 542 €
-364 908 €

FONCTIONNEMENT			
	2022	2023	2024
RESULTAT CUMULE	937 319 €	1 282 997 €	899 496 €

FONCTIONNEMENT
Anticipé 2025
1 091 247 €

INVESTISSEMENT			
	2022	2023	2024
RESULTAT CUMULE	998 299 €	-266 389 €	751 446 €

INVESTISSEMENT
Anticipé 2025
2 016 134 €

7. Budgets en M57 - Débat d'orientations budgétaires (DOP) 2026

Budget TEOM – Budget 2026 et perspectives

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



Résultats 2025

FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF 2025	PRÉVISION CC 18/12/25
Dépenses	9 119 121 €	9 019 593 €
Recettes	9 119 121 €	8 976 330 €
Résultat		- 43 263 €



+ 50 000 € de recettes pour main d'œuvre en régie
Engagement complet Eco-organismes : + 70 000 €



PMCB

RÉSULTATS 2025
8 981 000 €
9 060 000 €
79 000 €

7. Budgets en M57 - Débat d'orientations budgétaires (DOB) 2026

Budget TEOM – Budget 2026 et perspectives

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



Les résultats

COLLECTES

	2024/2025	2021/2025
	- 4 %	- 19,8 %
	+ 0,4%	+ 75 %
	- 5 %	- 36,3 %
	+ 1,7 %	+ 2,7 %

2024/2025



- 6,7 %



- 1,7 %



+ 11,7 %

LE +



= apports en centres de valorisation
24 tonnes collectées de septembre à décembre

7. Budgets en M57 - Débat d'orientations budgétaires (DOB) 2026

Budget TEOM – Budget 2026 et perspectives

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE

S²LO

Budget 2026

PMCB

UNITRI

COT : 50 000€

FONCTIONNEMENT DÉPENSES

	CHAPITRE	BUDGÉTÉ
01 1	CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	2 600 000 €
01 2	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	3 054 000 €
23	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0 €
04 2	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	802 000 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 953 000 €
66	CHARGES FINANCIÈRES	35 000 €
67	CHARGES SPÉCIFIQUES	1 000 €
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0 €
TOTAL		9 445 000 €

FONCTIONNEMENT RECETTES

	CHAPITRE	BUDGÉTÉ
01 3	ATTÉNUATIONS DE CHARGES	30 000 €
04 2	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	90 000 €
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE, ET VENTES	823 000 €
73 1	IMPOTS ET TAXES	6 729 000 €
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 285 000 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 000 €
77	PRODUITS SPÉCIFIQUES	10 000 €
78	REPRISE SUR PROVISIONS	15 000 €
TOTAL		8 987 000 €

- 473 000 €

7. Budgets en M57 - Débat d'orientations budgétaires (DOB) 2026

Budget TEOM – Budget 2026 et perspectives

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



Conclusion de l'exploitation des données



Report de l'interdiction des tontes

Dépenses évitées non proposées
40 000 €

Tri affiné de la ferraille



Reprise nouveau marché
80 000 €

Sur tri alu / cuivre / zinc
97 000 €

+ 17 000 €

Broyage des déchets verts



A partir des marchés antérieurs
165 000 €

Nouveau marché
130 000 €

- 20 000 € puis
35 000 € / an



✓ Vérification auprès des services,
✓ Propositions d'actions complémentaires si
identifiées.

Recalcul des amortissements 2026



768 902 €

754 402 €

- 14 500 €

Subventions CITÉO



969 000€

953 000 €

- 16 000 €

Conseil communautaire – 5 février 2026

7. Budgets en M57 - Débat d'orientations budgétaires (DOB) 2026

Budget TEOM – Budget 2026 et perspectives

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



Conclusion de l'exploitation des données



TVA

2025 : + 30 000 €



COT

+ 50 000 €



Carburant

340 000 €

- 20 000 €

320 000 €



✓ Vérification auprès des services,
✓ Propositions d'actions complémentaires si
identifiées.

7. Budgets en M57 - Débat d'orientations budgétaires (DOB) 2026

Budget TEOM – Budget 2026 et perspectives

Prospective

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



FONCTIONNEMENT	CA 2024	PRÉVISION CA 2025	BUDGET 2026	BUDGET 2027	BUDGET 2028
Dépenses	8 288 650 €	8 981 000 €	9 384 000 €	9 522 000 €	9 630 000 €
Recettes	8 096 900 €	9 060 000 €	9 116 000 €	9 184 000 €	9 426 000 €
Résultat	- 191 750 €	79 000 €	- 268 000 €	- 338 000 €	- 204 000 €
Résultat cumulé (intégrant l'utilisation de l'excédent)	471 246 €	551 246 €			



Constats et préconisations au niveau national : augmentation légère mais annuelle de la TEOM pour les années à venir.

7. Budgets en M57 - Débat d'orientations budgétaires (DOB) 2026

Budget TEOM – Budget 2026 et perspectives

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



Informations et questionnements

Contributions SMITED – Vote Loi de finance – Rétroactivité ?



262 € HT/tonne – TVA 10%

2 760 380 €

262 € TH/tonne – TVA 5,5%

2 647 456 €

- 112 924 €

Régularisation TVA 2023/2024 ?



Recette supplémentaire : 100 000 €

Rémunération du bureau d'études : 35 000 €

Conseil communautaire du 05/03



- Présentation du CA 2025 et du budget définitif
- Vote du taux de la TEOM

Conseil communautaire – 5 février 2026

7. Budgets en M57 - Débat d'orientations budgétaires (DOB) 2026

Budget annexe TEOM : Projections 2026

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



- ☐ Déséquilibre budgétaire : Fonctionnement : -268 K€ (TVA / assurances en attente), investissement : -1,5 M€
- ☐ Baisse des tonnages mais hausse du coût de traitement SMITED : +258 k€ en 2026
- ☐ UNITRI : surcoût en 2025, stabilité attendue en 2026
- ☐ Optimisations en cours : passage en régie, contrôle d'accès, restructuration OM/CS
- ☐ Recettes : effet positif de la redevance spéciale malgré une baisse des volumes
- ☐ Investissements majeurs (véhicules, équipements) → recours à l'emprunt nécessaire, 2 AP/CP jusqu'en 2027
- ☐ Points d'étape réguliers en conseil communautaire et suivi renforcé du budget dans un contexte contraint
- ☐ En décembre, réflexion engagée sur une éventuelle hausse de la TEOM

Conseil communautaire – 5 février 2026

7. Budgets en M57 - Débat d'orientations budgétaires (DOB) 2026

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE

S²LOW

Budget annexe réseau de chaleur : Historique des résultats et projections

	EXERCICE	EXERCICE	EXERCICE	EXERCICE
	2022	2023	2024	Anticipé 2025
FONCTIONNEMENT				FONCTIONNEMENT
DEPENSES	308 469 €	406 667 €	371 753 €	479 337 €
RECETTES	271 860 €	313 740 €	282 823 €	253 989 €
RESULTAT	-36 609 €	-92 926 €	-88 930 €	-225 348 €
soit % des recettes	-13,47%	-29,62%	-31,44%	-88,72%
INVESTISSEMENT				INVESTISSEMENT
DEPENSES	45 843 €	46 454 €	57 485 €	284 931 €
RECETTES	200 741 €	39 621 €	39 621 €	39 621 €
RESULTAT	154 898 €	-6 833 €	-17 864 €	-245 309 €
FONCTIONNEMENT				FONCTIONNEMENT
	2022	2023	2024	Anticipé 2025
RESULTAT CUMULE	-36 609 €	-129 535 €	-218 465 €	-443 813 €
INVESTISSEMENT				INVESTISSEMENT
	2022	2023	2024	Anticipé 2025
RESULTAT CUMULE	-236 233 €	-243 066 €	-260 930 €	-506 239 €

Budget annexe réseau de chaleur : Prévisions 2026

- ☐ La réhabilitation du réseau en deux réseaux distincts, nord et sud, fait l'objet de demande de subvention auprès du FEDER. Celles-ci sont en cours d'instruction pour un montant total attendu d'environ 1 434 000 €, dont 804 000 € pour le réseau nord (subventionné à 80%), et 630 000 pour la partie sud (subventionné à 63%).
- ☐ Une rencontre prochainement avec les services du FEDER permettra de préciser les montants des subventions.

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le 11/03/2026
ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE


S2LO
Projections CA 2025

Budget annexe GEMAPI : Historique des résultats et projections

	EXERCICE	EXERCICE	EXERCICE		EXERCICE
	2022	2023	2024		Anticipé 2025
FONCTIONNEMENT					FONCTIONNEMENT
DEPENSES	385 318 €	464 544 €	505 769 €		544 745 €
RECETTES	382 243 €	465 456 €	503 373 €		543 381 €
RESULTAT	-3 075 €	912 €	-2 396 €		-1 364 €
soit % des recettes	-0,80%	0,20%	-0,48%		-0,25%
FONCTIONNEMENT					FONCTIONNEMENT
	2022	2023	2024		Anticipé 2025
RESULTAT CUMULE	8 108 €	9 020 €	6 623 €		7 656 €

Budget annexe GEMAPI : 2026

- ☐ Ce budget sera présenté au conseil d'exploitation avant l'adoption du budget.
- ☐ Le montant de la taxe serait fixé à hauteur de 536 000 € selon les prévisions des syndicats, soit 10.71 € en moyenne par habitant du territoire. Cela représente une baisse de la taxe de 1.4% par rapport à 2025.
- ☐ Les frais de fonctionnement sont stables, mais une enveloppe de 16 000 € est prévue pour les dégrèvements, contre 14 000 € en 2025 en raison de la prévision insuffisante sur cet exercice.

Considérant l'avis favorable de la commission des finances,

Le conseil communautaire est invité à :

- **PRENDRE ACTE** de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2026 relatif aux budgets sous nomenclature M57 (budget principal et des budgets annexes zones d'activités, patrimoine économique, taxe d'enlèvement des ordures ménagères, réseau de chaleur et gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) et de l'existence du rapport sur la base duquel s'est tenu ce débat ;
- **APPROUVER** ledit rapport.

8. Reversement de la taxe sur les infrastructures de transport de longue distance (TEIT-LD)

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



- ❑ L'article 100 de la loi de finances pour 2024 a créé la taxe sur l'exploitation des infrastructures de transport de longue distance (TEIT-LD) codifiée aux articles L. 425-1 à L.425-20 du code des impositions des biens et services (CIBS). Cette nouvelle taxe vise les sociétés d'autoroutes et certains gestionnaires d'aéroports.
- ❑ La fraction du produit de la taxe (adressée pour 1/12^{ième} aux communes compétentes ou aux EPCI de rattachement) est répartie proportionnellement à la longueur de la voirie, telle que recensée sur leur territoire au 1^{er} janvier 2025 par l'Institut national de l'information géographique et forestière. Les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre auxquels les communes n'ont pas transféré la totalité de la compétence reversent à leurs communes membres une partie du produit qu'ils ont perçu.
- ❑ La présente délibération doit déterminer le montant de ce reversement ainsi que la part affectée à chaque commune membre. Cette dotation de reversement constitue une dépense obligatoire de l'établissement public de coopération intercommunale.

8. Reversement de la taxe sur les infrastructures de transport de longue distance (TEIT-LD)

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



Code INSEE de la commune	Nom de la commune	Longueur de voirie en mètres	Répartition reversement TEIT LD
Montant total reversement taxe :			138 924 €
79185	AIGONDIGNÉ	189 219	9 558 €
79136	ALLOINAY	77 312	3 905 €
79015	ASNIERES-EN-POITOU	18 086	914 €
79018	AUBIGNE	28 713	1 450 €
79030	BEAUSSAIS-VITRE	59 211	2 991 €
79055	BRIEUIL-SUR-CHIZE	17 245	871 €
79057	BRIOUX-SUR-BOUTONNE	28 439	1 436 €
79061	CELLES-SUR-BELLE	152 343	7 695 €
79074	CHAPELLE-POUILLOUX	19 697	995 €
79083	CHEF-BOUTONNE	93 654	4 731 €
79084	CHENAY	47 931	2 421 €
79085	CHERIGNE	11 339	573 €

8. Reversement de la taxe sur les infrastructures de transport de longue distance (TEIT-LD)

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
 Reçu en préfecture le 11/03/2026
 Publié le 11/03/2026
 ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE

79087	CHEY	47 655	
79090	CHIZE	32 929	1 663 €
79095	CLUSSAIS-LA-POMMERAIE	55 107	2 784 €
79106	COUTURE-D'ARGENSON	17 659	892 €
79111	ENSIGNE	21 664	1 094 €
79115	EXOUDUN	45 332	2 290 €
79122	FONTENILLE-SAINT-MARTIN-D'ENTRAIGUES	32 770	1 655 €
79064	FONTIVILLIE	63 380	3 201 €
79126	FOSES	19 283	974 €
79129	FRESSINES	32 676	1 651 €
79142	JUILLE	7 500	379 €
79148	LEZAY	92 067	4 650 €
79150	LIMALONGES	64 587	3 262 €
79152	LORIGNE	30 678	1 550 €
79153	LOUBIGNE	28 498	1 439 €
79154	LOUBILLE	32 753	1 654 €
79158	LUCHE-SUR-BRIOUX	9 870	499 €
79160	LUSSERAY	13 183	666 €
79163	MAIRE-LEVESCAULT	41 687	2 106 €
79164	MAISONNAY	16 553	836 €
79251	MARCILLE	56 510	2 854 €

8. Reversement de la taxe sur les infrastructures de transport de longue distance (TEIT-LD)

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
 Reçu en préfecture le 11/03/2026
 Publié le 11/03/2026
 ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE

79174	MELLE	221 141	11 170 €
79175	MELLERAN	38 073	1 923 €
79177	MESSE	22 981	1 161 €
79184	MOTHE-SAINT-HERAY	38 550	1 947 €
79198	PAIZAY-LE-CHAPT	23 806	1 202 €
79204	PERIGNE	42 418	2 143 €
79217	PRAILLES-LA COUARDE	75 747	3 826 €
79230	ROM	100 254	5 064 €
79243	SAINT-COUTANT	30 537	1 542 €
79297	SAINTE-SOLINE	45 796	2 313 €
79295	SAINT-ROMANS-LES-MELLE	33 184	1 676 €
79301	SAINT-VINCENT-LA-CHATRE	49 087	2 479 €
79307	SAUZE-ENTRE-BOIS	154 422	7 800 €
79310	SECONDIGNE-SUR-BELLE	35 374	1 787 €
79312	SELIGNE	12 566	635 €
79313	SEPVRET	36 949	1 866 €
79140	VALDELAUME	96 041	4 851 €
79336	VANCAIS	30 113	1 521 €
79338	VANZAY	26 344	1 331 €
79343	VERNOUX-SUR-BOUTONNE	14 949	755 €
79346	VERT	22 009	1 112 €
79348	VILLEFOLLET	14 299	722 €
79349	VILLEMAIN	26 343	1 331 €
79350	VILLIERS-EN-BOIS	30 571	1 544 €
79352	VILLIERS-SUR-CHIZE	23 280	1 176 €
TOTAL		2 750 364	138 924 €

8. Reversement de la taxe sur les infrastructures de transport de longue distance (TEIT-LD)

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le 11/03/2026
ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** le reversement de la taxe sur l'exploitation des infrastructures de transport de longue distance aux communes membres conformément à la répartition telle que présentée.

Conseil communautaire

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



HABITAT

Intervention de Monsieur Sylvain GRIFFAULT

9. Pacte territorial France Rénov' - Avenant à la convention de partenariat entre EPCI

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

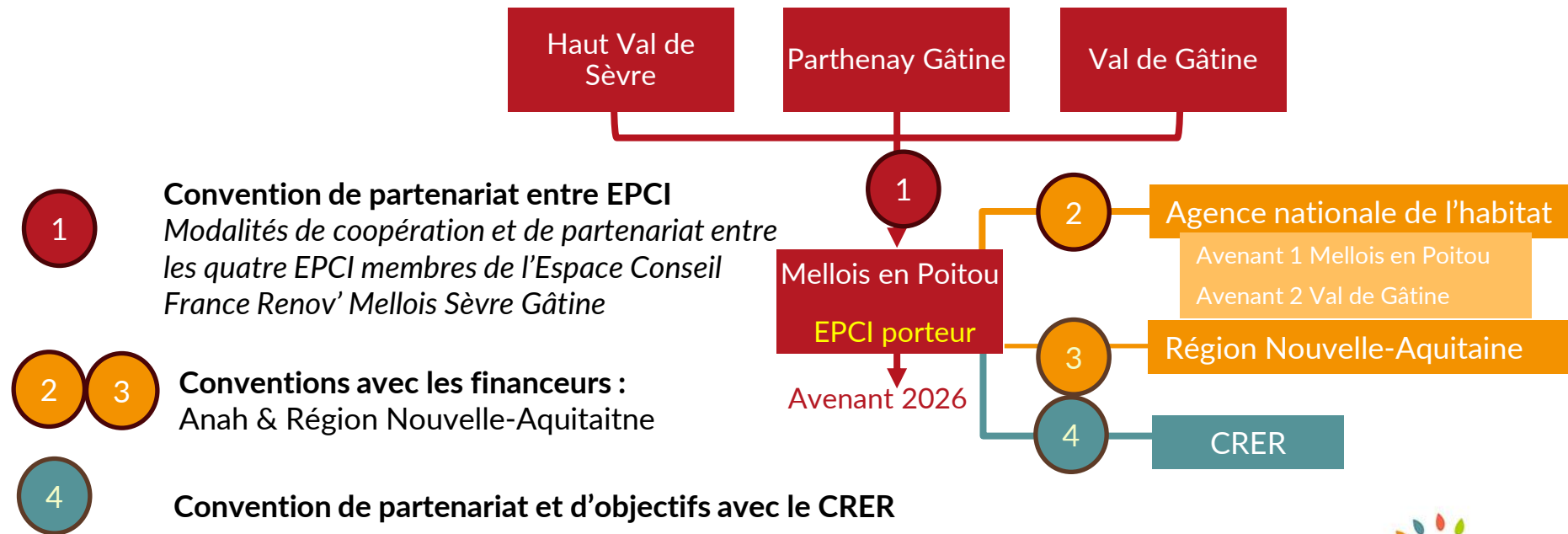
Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



4 conventions :



9. Pacte territorial France Rénov' - Avenant à la convention de partenariat entre EPCI

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



Répartition des dépenses prévisionnelles Avenant n°1 version 2025

Par an en €	4 EPCI	Mellois en Poitou	Val de Gâtine
Dynamique territoriale	75 728	27 600	4 290
Information conseil orientation	169 722	14 400	35 100
Total	245 000	42 000	39 390

Répartition des dépenses prévisionnelles Avenant n°1 version 2026

Par an en €	4 EPCI	Mellois en Poitou	Val de Gâtine
Dynamique territoriale	75 728	27 600	13 475
Information conseil orientation	169 722	14 400	29 250
Total	245 000	42 000	42 725

9. Pacte territorial France Rénov' - Avenant à la convention de partenariat entre EPCI

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Coordination 0,4 ETP	10 000 €	Subvention Région Nouvelle-Aquitaine	64 000 €
Mise en œuvre des volets « dynamique territoriale » et « information, conseil, orientations »	319 725 €	Subvention Anah	161 362 €
a) Par le CRER		a) Au titre du CRER	122 500 €
et des compléments mis en place	235 000 €	b) Au titre des compléments aux volets « dynamique territoriale » et « information, conseil, orientations »	
b) Par Mellois en Poitou	42 000 €	- de Mellois en Poitou	17 500 €
c) Par Val de Gâtine	42 725 €	- de Val de Gâtine	21 362 €
		Reste à charge	104 363 €
		a) 4 EPCI	58 500 €
		b) Au titre des compléments aux volets « dynamique territoriale » et « information, conseil, orientations »	
		- de Mellois en Poitou	24 500 €
		- de Val de Gâtine	21 363 €
Total	329 725 €	Total	329 725 €

La modification du plan de financement de Val de Gâtine entraine la modification de la subvention de l'Anah :

- 163 195 € en 2025
- 161 362 € en 2026

9. Pacte territorial France Rénov' - Avenant à la convention de partenariat entre EPCI

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



Le conseil communautaire est invité à :

- **AUTORISER** le président à signer l'avenant n°1 modifié à la convention de partenariat entre les communautés de communes Haut Val de Sèvre, Parthenay-Gâtine, Val de Gâtine et Mellois en Poitou, annexé à la présente délibération et établi dans le cadre du Pacte territorial France Rénov' Mellois Sèvre Gâtine, ainsi que tout document relatif à cette affaire.

PREVENTION ET GESTION DES DECHETS

Intervention de Monsieur Gilles CHOURRE

10. Ancienne déchèterie de Asnières-en-Poitou - Déclassement du domaine public

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le 11/03/2026
ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



Contexte

Ancienne déchèterie d'Asnières-en-Poitou,
parcelle ZH n°49, Les Ormeaux Pouilleux

Superficie : 2 900m²

Propriétaire : Communauté de Communes

Site fermé et non affecté à l'usage du public



Projet

Objectif de cession de la parcelle à la commune
de Ste Soline à l'€ symbolique pour permettre :

- Réaffectation du site à la commune
- Valorisation locale du site

Proposition



Déclassement du domaine public de la parcelle ZH n°49

Incorporation de cette parcelle dans le domaine privé de la Communauté de Communes



10. Ancienne déchèterie de Asnières-en-Poitou - Déclassement du domaine public

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



Le conseil communautaire est invité à :

- **DÉCIDER** le déclassement du domaine public de la parcelle cadastrée section ZH n°49 sise Les Ormeaux Pouilleux à Asnières-en-Poitou, d'une superficie de 2 900 m² ;
- **DÉCIDER** l'incorporation de cette parcelle dans le domaine privé de la communauté de communes Mellois en Poitou ;
- **AUTORISER** le président à signer tout document afférent à cette affaire.

QUESTIONS DIVERSES

Réponse à la question posée par Monsieur Frédéric WATTEBLED concernant le dispositif de ramassage des bacs sur la commune d'Aigondigné

Agenda des réunions

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



- **Jeudi 26 février 2026 – Conférence des Maires – Salle de Pouffonds à Marcillé**
- **Jeudi 5 mars 2026 – Conseil communautaire – Salle de la Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne**
- **Jeudi 12 mars 2026 – Bureau communautaire – Salle de la Béronne aux Arcades à Melle**

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 079-200069755-20260310-C05_03_2026_01-DE



Merci pour votre attention

2 place de Strasbourg
79500 MELLE

T 05 49 290 290

accueil@melloisenpoitou.fr

www.melloisenpoitou.fr

